



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Juillet 2020

Dossier de presse

Pack Rebond

L'industrie, une solution pour l'avenir

La reconquête industrielle est plus que jamais une nécessité. La crise que nous traversons confirme ce constat, nous montrant que pour renforcer la résilience de notre pays, nous devons renforcer notre appareil productif. Comme l'a rappelé le Président de la République, nous ne gagnerons pas la bataille économique, sociale et environnementale sans remporter la bataille industrielle dans nos territoires.

Nous ne partons pas de rien, puisque depuis le début du quinquennat, nous avons fait de la compétitivité et de l'attractivité de notre industrie une priorité de notre action. Nous avons agi dans le cadre de nos 148 Territoires d'Industrie et de nos 18 contrats stratégiques de filières. Nous avons renforcé notre capacité de traitement des restructurations, nous avons systématisé notre accompagnement des projets industriels portés par des investisseurs étrangers pour les réaliser en France. Grâce à ces actions et à la mobilisation de tous les acteurs de l'écosystème industriel, qu'ils soient publics ou privés, la France s'est hissée en 2019 à la première place européenne en termes d'investissements internationaux. Et pour la première fois depuis 2000, nous avons recréé de l'emploi industriel en France en 2017, en 2018 et en 2019.

Pour relancer notre économie et garantir à nos concitoyens des emplois et de la croissance, nous devons rebondir vite. Nous devons libérer les énergies et mobiliser les entreprises partout dans nos territoires. C'est ce que nous allons faire avec le pack rebond que nous dévoilons aujourd'hui et ses 78 sites clés en main.

L'industrie est un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants. Le cœur battant de notre industrie, ce sont donc les territoires.

Et c'est en implantant et en relocalisant dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emplois directs et indirects que nous renforcerons notre résilience et créerons de la croissance future pour notre économie.

L'industrie est une solution pour l'avenir de tous nos concitoyens. Une solution économique, mais aussi et surtout sociale. Elle est source de travail et d'inclusion, car elle emploie des femmes et des hommes de tous les niveaux de formation et sur tout le territoire. Elle est le moteur des transitions numériques et écologiques, car lorsqu'on parle de verdissement, de réduction des émissions de CO², de robots et d'intelligence artificielle, c'est d'abord l'industrie que les solutions s'inventent et se déploient. Enfin, elle est le fer de lance du « Fabriqué en France » et une vitrine de choix pour nos régions à l'international.

Avec le pack rebond, ce sont toutes ces solutions que nous allons porter dans les territoires : l'investissement dans les compétences et dans notre jeunesse ; l'aide à la réalisation de projets d'investissement qui respectent un haut niveau d'exigence environnementale ; l'industrie 4.0 pour gagner en attractivité et en compétitivité vis-à-vis de nos concurrents.

Territoires d'industrie, enrichi du pack rebond, doit devenir une usine à projets au cœur du plan de relance : des projets d'emplois, de compétitivité ou de transition écologique co-construits par les industriels, les élus locaux et les services de l'Etat.

Le rebond, il commence aujourd'hui, il a lieu près de chez vous, dans nos régions, et tous doivent en faire partie !

**“TERRITOIRES
D'INDUSTRIE, ENRICHIS
DU PACK REBOND, DOIT
DEVENIR UNE USINE
À PROJETS AU CŒUR
DU PLAN DE RELANCE”**

Jacqueline Gourault
Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités
territoriales.

Agnès Pannier-Runacher
Ministre déléguée auprès du ministre
de l'Économie, des Finances et de la
Relance, chargée de l'Industrie.

Sommaire

De nouveaux engagements au service des territoires d'industrie

P6

Attirer de nouveaux investissements et relocaliser

P9

Des sites pilotes pour accélérer les transitions industrielle et écologique

P10

Préserver les savoir-faire et développer les compétences dans nos territoires

P15

Accélérer les projets des collectivités et des industriels

Des exemples inspirants

P19

Comment dynamiser les écosystèmes industriels locaux pour faire émerger des projets et favoriser l'attractivité industrielle des territoires ?

P22

Comment lever les obstacles au recrutement dans nos territoires d'industrie ?

P26

Comment renforcer une industrie éco-responsable et durable ?

P29

Comment accompagner et accélérer la transition vers l'industrie du futur ?

P32

Comment attirer tous les publics vers les métiers de l'industrie ?

Les 5 mesures clés

P35



De nouveaux engagements au service des territoires d'industrie





Attirer de nouveaux investissements et relocaliser

66 NOUVEAUX SITES INDUSTRIELS « CLÉS EN MAIN » POUR RACCOURCIR LES DÉLAIS D'IMPLANTATION ET ATTIRER DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

→ Fin 2019, la France prenait la 1^{ère} place européenne pour l'accueil d'investissements internationaux. Dans le contexte actuel de crise sanitaire et économique, il convient de tout mettre en œuvre pour permettre la concrétisation et l'implantation rapide des projets d'investissement.

→ L'objectif du dispositif « sites industriels clés en main » est de **simplifier la vie des entreprises françaises ou étrangères qui souhaitent ouvrir une usine en France**. Ces sites sont capables d'accueillir des activités industrielles dans des délais plus courts et mieux maîtrisés. Les procédures et études relatives à l'urbanisme, l'archéologie préventive et l'environnement y ont été au maximum anticipées.

→ 12 sites clés en main ont été valorisés lors du sommet « Choose France ! » à Versailles en janvier 2020, rassemblant plus de 150 grandes entreprises. **Aujourd'hui, 78 sites, de toutes tailles, sont qualifiés « clés en main ».**

→ Dans une logique de montée en puissance, de nouveaux sites, qui auront conduit un travail préparatoire au niveau des études et procédures d'autorisation, pourront progressivement rejoindre le dispositif.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES SITES « CLÉS EN MAIN »

La localisation et l'accessibilité du site conditionnent sa destination industrielle.

→ Le site permet d'accéder à un écosystème de sous-traitants, de fournisseurs et de services (par exemple ingénierie).

→ Le site est garanti accessible. Il met en évidence le caractère optimal de cette accessibilité en indiquant les voies de communication qui permettent de connecter le site aux différents marchés : voies autoroutières et routières, fluviales et maritimes, proximité d'une zone portuaire (caractéristiques de ces voies en termes de capacité), voie ferroviaire, proximité d'un aéroport (éventuellement international), proximité de plateformes logistiques.

→ Le site dispose d'un environnement favorable en termes de disponibilité de main d'œuvre et de capacités de formation, de recherche et développement. Des partenariats existent avec les pôles de compétitivité ou les laboratoires de recherche publics ou privés.

→ La typologie des espaces situés à proximité diffère selon les sites « clés en main » : zones d'habitation, espaces commerciaux, services publics, etc.

78
SITES
« clés en main »

75%
DANS
LES TERRITOIRES
D'INDUSTRIE

LES SITES CLÉS EN MAIN



ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS POUR LES SITES CLÉS EN MAIN

→ Promotion par Business France de ces sites « clés en main » auprès des investisseurs internationaux comme solutions d'implantation rapide dans un écosystème favorable : opérations de communication (webinaires, réseaux sociaux), visites sur site, etc. Le réseau Business France couvre 64 pays.

→ La Banque des Territoires accompagnera les Régions, au titre du programme sites « clés en main », quant à l'expérimentation de nouveaux services ou infrastructures à destination des industriels (écologie industrielle et territoriale, data center, mobilités, etc.).

UNE AIDE EN INGÉNIERIE DE RELOCALISATION INDUSTRIELLE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

La crise sanitaire a mis en évidence la dépendance de nombreux secteurs industriels à des chaînes d'approvisionnement peu sûres. La relocalisation industrielle est un enjeu pour sécuriser ces chaînes d'approvisionnement et un levier du développement économique local de l'après crise. Le programme Territoires d'industrie a créé une dynamique qu'il faut amplifier. Il est donc nécessaire de qualifier par filières et par territoires ce potentiel de relocalisation. La Banque des Territoires réoriente son offre d'ingénierie pour :

- Conduire des études nationales de diagnostic de dépendance des filières industrielles afin de qualifier le potentiel de relocalisation par filières et par territoires.
- Cofinancer des études stratégiques pour accompagner chaque région à définir sa stratégie industrielle sur une à trois filières stratégiques et en vérifier la soutenabilité.
- Accompagner les intercommunalités dans l'élaboration de leur plan d'actions afin de favoriser les relocalisations et réinternalisations de production d'entreprises endogènes, et les investissements d'entreprises exogènes.



EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TERRITOIRES

- Cofinancement d'une étude, pilotée par le Grand Chalon, sur le ciblage des secteurs industriels de son territoire pouvant faire l'objet de relocalisations et la stratégie à adopter par la collectivité pour attirer de nouvelles activités industrielles.
- Partenariat avec la Région Grand Est visant à :
 - Etoffer l'offre d'accompagnement des entreprises industrielles régionales désireuses d'engager une réflexion sur la relocalisation et la sécurisation de leurs approvisionnements.
 - Former le réseau des agences de développement économique et les chefs de projets Territoires d'industrie aux approches de relocalisation.
 - Réaliser un diagnostic de dépendance des filières et une étude d'opportunité pour caractériser le potentiel de relocalisation de certaines fonctions/productions.

DÉMARCHES ET CONTACTS

<https://www.banquedesterritoires.fr/directions-regionales>

FINANCEMENTS ACCESSIBLES

Ingénierie (cofinancement)



Des sites pilotes pour accélérer les transitions industrielle et écologique

DES SITES PILOTES POUR ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS INDUSTRIELLE ET ÉCOLOGIQUE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

→ L'investissement massif dans le foncier et l'immobilier d'entreprise est indispensable, afin de faciliter l'implantation d'usines sur des sites nouveaux ou reconvertis, pour permettre aux industriels de gagner un temps précieux (en anticipant l'aménagement) et d'alléger le poids de leurs investissements (en permettant une externalisation partielle), tout en veillant à reconverter les nombreuses friches existantes pour limiter l'artificialisation des sols.

→ L'intervention de la Banque des Territoires, par le cofinancement d'ingénierie, des investissements et comme actionnaire majeur des sociétés d'économie mixte d'aménagement et immobilières, est déterminante pour construire l'attractivité industrielle des territoires. **La Banque des Territoires propose une offre complète et sur mesure pour l'aménagement de sites, depuis l'acquisition de foncier nu jusqu'au développement de sites industriels 4.0 innovants et « clé en main », dans les zones rurales mais aussi périurbaines, voire parfois urbaines.** Ce positionnement sera renforcé par :

- **La mise en place de nouveaux modèles de financement pour faciliter la réhabilitation de friches industrielles.**
- Le renforcement de ses investissements aux côtés des sociétés d'économie mixte (SEM) d'aménagement et patrimoniales.
- L'investissement dans l'immobilier des entreprises innovantes.
- **L'accompagnement et le financement du déploiement de sites clés en main, incluant un volet innovant d'usine 4.0 dans l'esprit « factory as a service ».**

→ La Banque des Territoires s'attachera par ailleurs à intensifier ses investissements dans la transition écologique et énergétique des industriels : production d'énergie renouvelable et locale pour l'industrie, rénovation énergétique du bâti industriel, solutions de mobilité durable pour les entreprises et leurs salariés, recyclage des déchets industriels, etc.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TERRITOIRES

→ En Bretagne, le programme Territoires d'industrie bénéficie de l'appui de la Banque des Territoires à travers ses investissements sur l'immobilier industriel, notamment avec et au sein de la société Breizh Immo et la SEMPI.

→ Dans le Territoire d'industrie Nord Franche Comté, investissement de la Banque des Territoires dans la SEM PMIE pour la reconversion de sites industriels portant globalement sur 24 000 m² dans le cadre du projet d'usine du futur de PSA avec l'accueil de nouvelles sociétés à Montbéliard.

DÉMARCHES ET CONTACTS

<https://www.banquedesterritoires.fr/directions-regionales>

FINANCEMENTS ACCESSIBLES

Ingénierie (cofinancement de la Banque des Territoires)

Fonds propres de la Banque des Territoires

Prêts de la Banque des Territoires



Préserver les savoir-faire et développer les compétences dans nos territoires

ACCUEILLIR 1 000 VOLONTAIRES TERRITORIAUX EN ENTREPRISE : UNE AIDE DE 4 000€ PAR ENTREPRISE ET 1 200€ PAR JEUNE

“ Le VTE c’est un outil pour nous aider à sortir de la crise [...] pour aller vite [...] pour trouver non pas un bras droit ou un bras gauche, mais un bras supplémentaire – un bras armé ”

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

→ Le Volontariat Territorial en Entreprise (VTE) est un dispositif national créé par l’Etat en novembre 2018 et opéré par Bpifrance, qui vise à inciter les étudiants et jeunes diplômés de l’enseignement supérieur à se tourner vers les PME et ETI, en leur offrant des missions à responsabilités en lien direct avec les dirigeants de ces entreprises. Les PME et ETI peinent en effet à attirer les profils qualifiés. Or, dans un contexte de reprise post crise Covid-19, un apport de compétences additionnelles est crucial pour leur redémarrage et leur modernisation.

→ Ces difficultés étant d’autant plus grandes que les entreprises sont industrielles et éloignées des grandes villes, une aide est mise en place au service des PME et ETI des 148 Territoires d’Industrie, visant à encourager le recrutement de jeunes talents, pour le développement et la modernisation de leur activité.

CONDITIONS D’ÉLIGIBILITÉ*

→ PME et ETI implantées dans l’un des 148 territoires d’industrie.

→ Ayant recruté un jeune talent à partir du niveau Bac+2, en alternance (contrat d’apprentissage ou de professionnalisation) ou diplômé depuis maximum deux ans (CDD ou CDI), pour une durée minimum d’un an.

→ Pour une mission à responsabilité, en lien avec l’équipe dirigeante, contribuant à développer un projet structurant pour l’entreprise.

Erwann Coatanea
PDG de Sodistra (extrait du webinaire VTE du 7 mai)

→ Les dépenses éligibles sont les frais internes (rémunération du VTE, frais généraux) et/ou les frais externes (études techniques, achat de matériel ou logiciel, formations spécifiques, etc.) liés au projet pris en charge par le VTE.

FINANCEMENTS ACCESSIBLES

Subvention de l’Etat et de la Banque des Territoires de 4 000 euros maximum par entreprise (dans la limite de l’enveloppe budgétaire allouée).

Une aide de 1 200 euros par jeune versée par Action Logement.

DÉMARCHES ET CONTACTS

Pour en savoir plus sur le VTE, contactez vte@bpifrance.fr

Dès septembre 2020, la demande d’aide VTE se fera via le site **Mon Bpifrance En Ligne** (mon.bpifrance.fr)

L’aide au logement via www.actionlogement.fr

*Critères et conditions précis en cours de définition

OUVRIR DE NOUVELLES FORMATIONS INDUSTRIELLES DANS LES VILLES MOYENNES : UN NOUVEL APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DU CNAM

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

→ Le programme « Cœur des Territoires », porté par le CNAM, a pour ambition de déployer d'ici trois ans une **centaine de nouveaux espaces d'accès à la formation répartis sur tout le territoire**. Ces formations s'adressent aux jeunes, aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

→ Le premier volet de l'appel à manifestation d'intérêt « Cœur des territoires » auprès des 222 villes Action Cœur de ville a été lancé le 30 mai 2019 par le CNAM et **55 villes lauréates ont été annoncées en 2019**.

→ La **deuxième édition de l'AMI est portée en partenariat avec les programmes Territoires d'Industrie et Action Cœur de ville**, avec cette volonté d'étendre les actions identifiées dans le premier volet de l'AMI à un nombre de territoires plus important et de fédérer ainsi collectivités territoriales, intercommunalités, acteurs économiques et monde de l'industrie.

→ Il est ouvert aux collectivités ou consortium souhaitant porter un plan de développement de

la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage pour participer au développement économique et à l'attractivité de zones éloignées des centres universitaires et métropolitains.

→ **La Banque des Territoires prévoit de financer et de déployer une offre d'ingénierie et une aide à l'amorçage à hauteur d'1,5 M€ afin d'accompagner 10 nouveaux centres lauréats de ce nouvel AMI.**

DÉMARCHES ET CONTACTS

Appel à manifestation d'intérêt ouvert du 20 juillet au 25 juin 2021.

La sélection des dossiers se fera en 3 vagues :

- **Vague 1 ouverte jusqu'au 6 novembre 2020.**
- **Vague 2 ouverte jusqu'au 12 février 2021.**
- **Vague 3 ouverte jusqu'au 25 juin 2021.**

Adresse de publication de l'AMI 2020 :
<http://www.cnam.fr/au-coeur-des-territoires-lancement-de-la-2e-vague-1189569.kjsp>

le cnam



DE NOUVELLES ÉCOLES DE PRODUCTION DANS LES TERRITOIRES

LES ECOLES DE PRODUCTION

→ La Fédération Nationale des Ecoles de Production expose les 3 piliers de sa vocation :

- L'ouverture des écoles de production à tous les jeunes dès 15 ans,
- L'approche pédagogique clairement éducative au service du jeune dans son ensemble,
- La formation à un métier avec un objectif d'excellence.

→ Pour cela, la pédagogie proposée au sein de ces structures met en avant la pratique du métier et des techniques de production pour aller ensuite vers la théorie. Les jeunes évoluant dans ces structures bénéficient d'environ 60% du temps de formation en situation de production.

PRÉSENTATION DU PARTENARIAT

La Fédération nationale des écoles de production (FNEP), en partenariat avec la Banque des Territoires annonce une enveloppe de 2 millions d'euros sur 5 ans afin d'accompagner le financement de nouvelles écoles de production.

→ Objectif d'accompagner deux écoles de production par an sur une durée de 5 ans sous forme de prêts.

→ Le projet doit être labellisé « Ecole de Production » ou en cours de labellisation.

→ Le projet doit présenter un modèle économique.

→ Le porteur de projet doit compléter un dossier de candidature comprenant un plan de financement prévisionnel. Niveau de participation minoritaire au capital des structures : cible entre 15 et 20 %.

DÉMARCHES ET CONTACTS

Fédération Nationale des Ecoles de Production :
<https://www.ecoles-de-production.com>

Banque des Territoires :
<https://www.banquedesterritoires.fr/directions-regionales>

« [L'objectif de ce partenariat est de] lutter contre le décrochage scolaire, question sur laquelle est portée une attention particulière depuis une dizaine d'années et soutenir notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville : il s'agit autant de favoriser l'inclusion des jeunes en permettant le développement de compétences, que de soutenir le développement économique des territoires les plus fragiles »

Annick Le Gall
Directrice de projets à la direction de l'investissement de la Banque des territoires
Propos recueillis par Camille Pons, touteduc.fr

FINANCEMENTS ACCESSIBLES

Enveloppe de 2 millions d'euros sur 5 ans

Taille d'investissement : ticket de la Banque des Territoires entre 100 000 € et 300 000 €

Crédits d'ingénierie versés à la FNEP

Prêt subordonné



TRANSFORMER 20 CENTRES AFPA EN TIERS-LIEUX DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

→ Durant trois ans, la Banque des Territoires accompagnera l'Afpa dans son programme d'innovation sociale et territoriale : Le Village de l'Afpa qui vise à transformer les centres Afpa en tiers-lieux de l'insertion professionnelle et sociale, de l'émancipation citoyenne et de l'entrepreneuriat.

→ Le programme Le Village de l'Afpa propose d'accueillir en résidence des partenaires pour concevoir et produire ensemble des parcours de formation plus fluides et mieux adaptés, un bouquet de services qui sécurisent les parcours de formation et de vie, de répondre aux difficultés de recrutement des entreprises notamment industrielles mais aussi de proposer aux acteurs qui participent aux dynamiques d'insertion par l'emploi des plateformes d'accélération de projets d'utilité sociale.

→ La Banque des Territoires, s'engage à mobiliser ses capacités d'ingénierie et de financement. Cet engagement porte sur trois points :

- Etudier la faisabilité des projets de tiers-lieux (modèle économique d'exploitation des espaces mutualisés, montage financier et juridique, économie de la construction...), pour aider à finaliser le projet et apporter une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Des crédits d'ingénierie pourront être mobilisés sous diverses formes.
- Coinvestir, en fonds propres ou quasi fonds propres, dans les projets viables économiquement, évalués par la Banque des Territoires, et qui feront l'objet d'une convention spécifique.
- Mettre en relation sur chaque territoire, les équipes de l'Afpa avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire du réseau de la Banque des Territoires, potentiels clients ou partenaires des Villages de l'Afpa.



“ Le Village de l'Afpa illustre le nouveau positionnement de l'Afpa en tant qu'acteur de la sécurisation des parcours professionnels et de vie. Il s'inscrit résolument dans la dynamique des programmes lancés par l'Etat tels que la lutte contre la pauvreté, les Territoires d'Industrie, « nouveaux lieux, nouveaux liens », qui contribuent à la cohésion sociale et qui transforment les territoires. ”

Pascale d'Artois
Directrice générale de l'Afpa

DÉMARCHES ET CONTACTS

Afpa : <https://www.afpa.fr>

Banque des Territoires :
<https://www.banquedesterritoires.fr/directions-regionales>

PARTENAIRES ET EXPÉRIMENTATIONS

→ Partenariat avec la Banque des Territoires pour accompagner la stratégie de reconversion des centres Afpa en tiers-lieux « Villages Afpa » dans le cadre des programmes Action Cœur de Ville et Territoires d'industrie.

→ Accompagnement expérimental en ingénierie de 2 premiers centres Afpa : Istres et Le Mans.

PASS INDUSTRIES : UN DISPOSITIF POUR CONSTRUIRE DES PASSERELLES INTER-SECTEURS DANS L'INDUSTRIE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Pass industries c'est :

- Des entreprises de 9 secteurs industriels (Métallurgie, Alimentaire, Chimie, Pharmacie, Plasturgie, Bois, Papier Carton, Carrière et matériaux et Ameublement) qui travaillent ensemble ;
- Un tronc commun de 30 compétences partagées pour construire des passerelles ;
- Une écoute directe des besoins des entreprises comme point de départ d'une co-construction de plans d'actions opérationnels ;
- Un travail en local sur des zones géographiques ciblées comme les territoires d'industrie ;
- Une mise en cohérence des actions avec les acteurs de l'emploi locaux.

EXPÉRIMENTATION ET RÉSULTATS

- Des outils et prestataires dédiés Pass industries sont mis à disposition des projets construits par les entreprises et les collectivités pour mener des actions d'attractivité, de recrutement, de formation, d'intégration, d'accès à l'emploi mais aussi de préservation des compétences sur les territoires et de sécurisation des activités ;
- Plus de 100 entreprises ont été réunies sur 10 bassins dans 4 régions (Hauts de France, Bretagne, Grand Est et Auvergne Rhône Alpes)
- Expérimentation conduite dans la région Hauts de France, notamment sur le territoire d'industrie de Dunkerque. Elle a permis la création d'un outil numérique de partage de CV, la mise en lien avec la Communauté Urbaine de Dunkerque dans le cadre du plan mobilité, l'intégration dans les actions d'attractivité industrie organisées sur le territoire, la sélection de 4 organismes spécialisés dans la montée en compétences et l'intégration de personnes en reconversion ou éloignées de l'emploi, dans les entreprises industrielles.

“ On a des points communs dans la valeur travail, dans le savoir-être. Le sujet c'est d'être plusieurs pour défendre une cause. A partir du moment où on est conscients des problèmes, qu'on s'attelle à la résolution de ces problèmes et qu'on a envie, on y arrivera. ”

Emmanuel Daumit
PDG de l'entreprise DUTOIT
(biscuiterie – industries
alimentaires - Bassin de Saint-
Quentinois - Tergnier)

PARTENAIRES

- Au niveau national, l'OPCO2I, OCAPIAT et le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion ont signé un engagement de Développement des Emplois et des Compétences assorti d'un budget de 1 450 000 euros.
- Au niveau des territoires, les actions se mettent en œuvre avec l'ensemble des acteurs de l'emploi : OPCO en région, Pôle emploi, Région, DIRECCTE, Branches Professionnelles, etc.

DÉMARCHES ET CONTACTS

Métallurgie, Chimie, Plasturgie, Pharmacie, Carrière et Matériaux, Bois, papier carton, Ameublement :

• **François MONTANARI – Responsable Pôle emploi Qualité | OPCO2I | f.montanari@opco2i.fr**

Industries alimentaires :

• **Martine Allard - Directrice Régionale Hauts de France chez OCAPIAT | martine.allard-demuys@ocapiat.fr**



Accélérer les projets des collectivités et des industriels

ACCOMPAGNER 300 NOUVELLES PME INDUSTRIELLES ET DE SERVICES A L'INDUSTRIE DES TERRITOIRES D'INDUSTRIE DANS LES ACCÉLÉRATEURS OPÉRÉS PAR BPIFRANCE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

→ Ces programmes de 12 à 24 mois visent à accompagner des promotions de 20 à 60 entreprises qui souhaitent accélérer leur rythme de croissance, être plus performantes, se renforcer sur certains segments spécifiques et/ou se doter des moyens de rebondir en identifiant et travaillant sur de nouveaux relais de croissance.

→ Les programmes mobilisent 3 types d'offres pour atteindre les objectifs de croissance :

- Une offre « Conseil », au travers d'un module de diagnostic initial et des modules thématiques à choisir par le dirigeant parmi l'offre de modules conseil disponible ;
- Une offre « Formation », structurée autour de plusieurs séminaires d'une à deux journées organisées par une grande école ;
- Une offre transverse de « Mise en relation », tout au long de la durée du programme, consacrée à l'organisation d'événements thématiques transverses, le mentorat du dirigeant, la mise en relations des entreprises entre elles et avec des partenaires clés, etc.

→ Deux types de programmes à destination des PME coexistent et le choix dépend de la cible visée prioritairement afin de répondre aux enjeux de développement du territoire ou de la filière considérée :

(i) Un programme dédié aux plus grandes PME (>10 M€ de CA, 50+ salariés), déployé dans le cadre de promotions nationales, régionales et sectorielles, d'une durée de 18 à 24 mois ;

(ii) Un programme dédié aux plus petites PME, nommées PE (entre 2 et 10 M€ de CA, 10+ salariés), déployé dans les territoires et pour certains secteurs, d'une durée de 12 mois.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

→ Une entreprise (+10 salariés) avec au moins 3 ans d'exercice et un CA annuel supérieur à 2 millions d'euros.

→ Un dirigeant motivé.

→ Une entreprise indépendante, ou filiale d'un groupe pour laquelle le dirigeant est autonome pour les décisions stratégiques et d'investissement.

→ Une entreprise saine.

→ Les entreprises sont sélectionnées par Bpifrance et les co-financeurs des programmes.

FINANCEMENTS ACCESSIBLES

Dans le cadre du programme Territoires d'industrie, mobilisation d'une subvention de l'Etat et de la Banque des Territoires de 6000 à 10000 €, selon le type de programme – par entreprise localisée dans un territoire d'industrie. Le reste à charge de l'entreprise varie selon son chiffre d'affaires :

-Entre 2 et 10 millions d'euros de CA : 2000 € HT pour 5 jours de conseil.

-À partir de 10 millions d'euros de CA : 4000 € HT pour 10 jours de conseil.

1 000 ACCOMPAGNEMENTS DANS LE CADRE DU REBOND : MODULE CASH BFR / MODULE SUPPLY / MODULE 360 REBOND

PRÉSENTATION DU MODULE CASH BFR

Pour les industriels anticipant un besoin accru de trésorerie en lien avec la crise, il devient essentiel d'effectuer un état des lieux de la trésorerie et de protéger les salaires. Bpifrance propose un accompagnement ad hoc sous la forme de 10 jours de conseil pour :

→ **Relever les flux de trésorerie** : stocks, créances clients, dettes fournisseurs, optimisation du bas de bilan, externalisations possibles.

→ **Elaborer un plan d'action court terme** et moyen terme sur chaque grand poste clef pour les optimiser et optimiser la trésorerie.

Des tests menés dans le cadre du programme « Signaux Faibles » de la Direction générale des entreprises à Bercy.

PRÉSENTATION DU MODULE SUPPLY

Ce module a été mis en place par Bpifrance afin d'aider les entreprises souhaitant sécuriser les équipes en production, être épaulées pour reprendre la production dans les meilleures conditions, connaître l'état des clients et fournisseurs, et gérer des ruptures d'approvisionnement. Ce module vous permettra de bénéficier de 5 ou 10 jours de conseil (selon la taille de l'entreprise) afin de :

→ Mener un travail opérationnel avec à la clé un **tableau de bord pour planifier la production** avec les ressources humaines et matérielles disponibles,

→ **Elaborer un mode de pilotage de la production** adapté à la nouvelle demande des clients.

Cette adaptation d'un dispositif existant et déployé depuis 5 ans a permis plus de 2000 missions de conseil menées auprès de PME et ETI par Bpifrance dans l'ensemble des territoires.

PRÉSENTATION DU MODULE 360 REBOND

Les entreprises anticipant la reprise de leur activité peuvent exprimer leur volonté de mesurer son impact et la capacité à reprendre son activité, sécuriser la reprise, revoir la stratégie suite à ces bouleversements et redessiner le projet d'entreprise et remobiliser les équipes encore à distance. Bpifrance propose :

→ Un **accompagnement global** pour construire un **plan d'action** et être épaulé dans la **mise en œuvre et le suivi**

→ Un soutien du dirigeant pour **reprendre confiance** et impliquer les équipes dans un nouveau projet

→ **5 ou 10 jours** de conseil selon la taille de l'entreprise

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

→ PME répondant à la définition européenne, entre 2 et 50 M€ de chiffre d'affaires au 31/12/2019, employant au minimum 10 salariés, que vous ayez ou non déjà été accompagnées. À l'exclusion des entreprises en difficulté

→ Entreprises membres des Accélérateurs : modules proposés dans le cadre du programme

→ ETI : consulter Bpifrance

DÉMARCHES ET CONTACTS

Contactez votre interlocuteur privilégié Bpifrance ou votre responsable régional accompagnement Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>

L'ANCT ET LA BANQUE DES TERRITOIRES FINANCENT L'APPUI EN INGÉNIERIE POUR ACCÉLÉRER LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

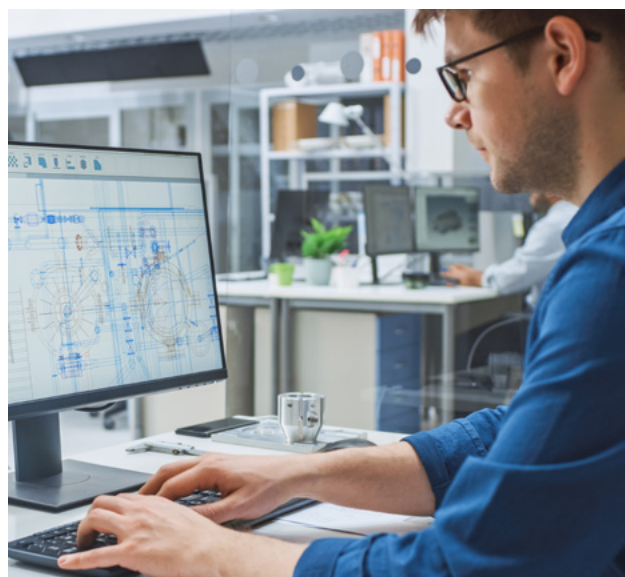
PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Certains projets à fort potentiel de relance nécessitent un accompagnement en ingénierie pour passer de l'idée à l'action. Le financement d'études permet de les soutenir et de les amener à une phase de maturité plus avancée.

L'ANCT et la Banque des Territoires déploient conjointement une offre d'ingénierie mobilisable dès à présent pour les besoins exprimés par les territoires en soutenant la maturation de leurs projets les plus structurants :

- 50 projets bénéficieront d'un financement des besoins d'ingénierie à 100 % par l'ANCT ;
- 50 projets bénéficieront d'un accompagnement de la Banque des Territoires par cofinancement.

L'ANCT lance également un marché d'ingénierie complémentaire à l'offre territoriale pour une durée d'un an, renouvelable trois fois. Son fonctionnement par subsidiarité permettra aux territoires de bénéficier du soutien des opérateurs partenaires (ANRU, ANAH, ADEME, CEREMA, Banque des Territoires) et des prestataires extérieurs retenus. Le démarrage effectif des prestations du marché d'ingénierie ANCT est prévu en novembre 2020.



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

→ Le soutien apporté concerne le financement d'études. La sélection des projets les plus structurants suit les priorités de la relance :

- (i) La décarbonation de l'économie ;
- (ii) La résilience économique (modernisation, innovation, transformation numérique et développement du tissu productif) ;
- (iii) La valorisation et le développement des compétences :

→ Les projets sont identifiés sur la base d'une concertation entre la préfecture de région et le conseil régional.

DÉMARCHES ET CONTACTS

Les projets à soutenir sont à définir en commun par la préfecture de région et le conseil régional

Pour le financement Banque des Territoires, le contact à associer est le représentant régional

Pour le financement ANCT, le contact est la direction de programme aux Territoires d'Industrie.

<https://www.banquedesterritoires.fr/directions-regionales>



Des exemples inspirants



Axe thématique n°1

Comment dynamiser les écosystèmes industriels locaux pour faire émerger des projets et favoriser l'attractivité industrielle des territoires ?



Centre d'excellence Hélices de Ratier Figeac, premier hélicier mondial de forte puissance

Aurillac-Figeac-Rodez | Auvergne-Rhône-Alpes-Occitanie

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Afin d'accompagner **la transformation du secteur aéronautique** et de **mieux répondre aux exigences et attentes du marché**, Ratier Figeac, premier fabricant mondial d'hélices à forte puissance, **créé à horizon 2021 un centre d'excellence pour les hélices d'avion.**

→ Ce centre sera dédié à la conception, les tests, la fabrication et la maintenance **de nouvelles générations d'hélices** plus économes en énergie et toutes aussi performantes (rendement, bruit), destinées principalement aux **avions régionaux turbopropulsés.**

→ Le projet représente une **enveloppe d'investissement de 32 millions d'euros** dont les deux tiers sont dédiés à l'innovation et l'ingénierie et un tiers pour construire un nouveau bâtiment de **2 300 m²** et acquérir des équipements d'essais et de fabrication.

→ Le contexte actuel Covid **ne met pas en question le positionnement projet.** Seul le calendrier sera retardé de quelques mois.



DR

“ Ce projet nous permet de développer une nouvelle génération d'hélices plus durables grâce à un investissement important en ingénierie, infrastructures et capital humain ”

GOUVERNANCE

→ Le projet est porté par l'entreprise **Ratier Figeac**

→ **L'Europe, la région Occitanie et le Grand Figeac** ont soutenu ce projet

CHIFFRES CLÉS ET AVANCEMENT

→ Investissement global estimé à **32 millions d'euros** dont les deux tiers dans l'innovation et l'ingénierie et un tiers dans le bâtiment, les équipements d'essais et de fabrication.

→ Soutien public estimé à **3,5 millions d'euros** (FEDER).

→ **150** emplois directs à créer à horizon 4 ans.

→ Nouvelle unité industrielle de **2 300 m²**.

Jean-François CHANUT
Président de Ratier Figeac

CLÉS DE RÉUSSITE

→ **Positionnement pertinent du projet** au regard du marché

→ **Soutien public** au projet

→ **Savoir-faire industriel** de Ratier Figeac reconnu pour son excellence à l'échelle mondiale

CONTACT

Hervé Danton
h.danton@mecanicvallee.com



UTBM Innovation Crunch Lab : un lieu phare de l'innovation industrielle

Nord Franche-Comté | Bourgogne Franche-Comté

PRÉSENTATION DU PROJET

→ L'UTBM Innovation Crunch Lab est situé au cœur du Techn'hom, zone d'activité de Belfort regroupant des entités académiques (UTBM, Plateforme « Pile à Combustible Hydrogène », etc.) et industrielles (Alstom, General Electric, etc.) de premier plan. Il offre **un espace de rencontre unique entre chercheurs, groupes industriels, TPE/PME et étudiants** afin de **stimuler l'innovation collective** et la fertilisation croisée.

→ Le Crunch Lab met à la disposition de tous **plusieurs équipements de pointe** (découpe laser, impression 3D, IoT, équipement de réalité virtuelle, etc.) permettant **d'acculturer les acteurs économiques aux nouvelles technologies de l'Industrie 4.0**.

→ Le Crunch Lab contribue ainsi à la **diffusion de procédés de production innovants sur le territoire** et accompagne les mutations nécessaires à la compétitivité du tissu industriel local. À ce stade, le Crunch Lab a accompagné une **dizaine de PME** pour l'intégration de solutions numériques dans leurs procédés de production.

GOVERNANCE

→ L'UTBM est propriétaire et gestionnaire du Crunch Lab

→ Plusieurs organismes publics ont contribué au financement de cet équipement : **UTBM (55 %), Grand Belfort (17 %), Région (17 %), Europe (8 %), Crous (3 %)**

« L'ampleur de sa superficie ainsi que sa visibilité externe font du Lab un lieu d'attractivité économique et un facteur de proximité étudiants / entreprises unique sur le territoire »

Ghislain Montavon
Directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

CHIFFRES CLÉS

→ Surface de l'équipement de **750 m²** avec une ambition d'atteindre **1 500 m²** dans **2 ans**

→ Investissement de **3 M€** (travaux d'aménagement du nouveau bâtiment sur l'année 2021)

→ **200** adhérents au Crunch Lab dont 30% d'industriels

CLÉS DE RÉUSSITE

→ **Démarche collaborative** pour répondre aux attentes et accompagner les mutations du tissu industriel

→ **Engagement financier important** de l'Université et des partenaires publics

→ Réponse à une nécessité de **valorisation du patrimoine des universités**

→ Projet soutenu dans le cadre de « Territoire d'Innovation » via la Banque des Territoires

CONTACT

Ghislain Montavon
Directeur
ghislain.montavon@utbm.fr



DR

Axe thématique n°2

Comment lever les obstacles au recrutement dans nos territoires d'industrie ?



Création d'un Master 2 « Industrie 4.0 »

Issoire Brioude | Auvergne-Rhône-Alpes



DR

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Face aux opportunités du numérique et aux **difficultés de recrutement rencontrées par les industriels** à l'échelle régionale, l'Université Clermont Auvergne a créé un Master 2 en alternance axé sur la thématique de l'industrie 4.0 et **accessible aux étudiants et aux salariés**.

→ Cette formation vise à **maintenir l'excellence industrielle du territoire** et à **accélérer la transformation des entreprises** en permettant de former des chefs de projet dans l'industrie 4.0.

→ Ce parcours est créé en partenariat avec **une dizaine d'entreprises dont Braincube** (ETI en forte croissance et leader mondial dans le domaine du Manufacturing intelligence) qui contribuera à la formation et accueillera des modules au sein du **Braincube Tech Campus à Issoire**.

→ Une quinzaine d'étudiants devrait ainsi intégrer le parcours du master 2 à l'automne 2021.

GOVERNANCE

→ Projet porté par l'Université Clermont Auvergne (son Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie et ses 2 écoles d'ingénieurs Isima et Polytech Clermont-Ferrand) et une école d'ingénieurs externe Sigma Clermont

→ Parmi les partenaires industriels du Master : Braincube, Aubert et Duval, Valeo, Domaero et Constellium

CHIFFRES CLÉS

→ Démarrage de la formation : **Septembre 2021**

→ **15 étudiants** formés la première année avec une ambition d'augmenter rapidement les effectifs

→ **13 modules** de formation

CLÉS DE RÉUSSITE

→ Réunion de partenaires autour d'un noyau dur d'entreprises des bassins d'Issoire et de Brioude pour solutionner les difficultés de recrutement

→ Inscription de l'outil dans la dynamique de croissance d'une entreprise porteuse

→ Coopération forte entre acteurs publics/privés (Entreprises, Université, Collectivités et CCI)

→ Animation territoriale permettant de construire un projet cohérent

“ En France, près de 50 000 emplois sont non pourvus chaque année dans l'industrie. Le manque de talents dans l'industrie pourrait être le frein principal au redressement industriel de notre pays. ”

Laurent Laporte
Président de Braincube

CONTACT

Laurie Chomette
04 15 62 20 00
laurie.chomette@capissoire.fr



iXcampus, la naissance d'un campus innovant

Seine Aval-Mantes | Île-de-France

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Afin de **poursuivre sa croissance** et de **créer un écosystème favorable à l'innovation**, iXblue, ETI française leader dans le domaine de la navigation inertielle, souhaite **développer autour de son siège et sa plateforme de tests un campus d'entreprises de hautes technologies** dans les domaines maritime, spatial, robotique et de l'intelligence artificielle.

→ iXblue propose de **dédier une partie de ses locaux à l'hébergement de Start up et PME innovantes** et de leur donner accès à une **offre unique de moyens de tests et de prototypage**. Le site présente des niveaux de sécurité **adaptés aux activités à haut degré de confidentialité**. Plusieurs startups **sont déjà hébergées sur le site** depuis janvier 2020.

→ Ce projet marque la création d'un **pôle régional de développement d'entreprises innovantes** avec **plusieurs équipements partagés** (complexe sportif, Centre de conférence, restaurant d'entreprises, etc.).



DR

“ iXcampus est un bel exemple de partenariat public privé qui s'inscrit dans une dynamique de territoire. Grâce à une offre de services unique, il permet d'accueillir et d'accompagner plusieurs entreprises de hautes technologies dans leurs projets de croissance ”

GOVERNANCE

→ Projet porté par **iXblue** (650 collaborateurs, 140 millions d'euros de CA) en partenariat avec la **communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine** (CASGBS) et la **région Ile de France**

CONTACT

Laurent Lafferrere
laurent.lafferrere@seqens.com

Julien Lalanne
Directeur marketing à iXblue

CHIFFRES CLÉS

- Emprise foncière du site : **7 Ha**
- Investissement de **13 millions d'euros** pour le développement et la rénovation du Campus
- Soutien de la région IDF au projet à hauteur de **500 000 €**

CLÉS DE RÉUSSITE

- Fort **partenariat public privé** pour faire émerger le projet
- **Positionnement attractif et pertinent** du projet
- **Approche agile** pour s'adapter progressivement aux besoins du marché



Mise en place d'un parcours de formation aux métiers de l'usinage

Berry Sologne | Centre-Val de Loire

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Le territoire de Berry-Sologne est parti de deux constats : les dispositifs de préparation opérationnelle à l'emploi ne sont pas adaptés aux petites structures industrielles et les demandeurs d'emploi ont une représentation négative des métiers de l'usinage avec peu de perspective.

→ Ainsi, en lien avec Pole Emploi et la Région, un parcours de formation a été créé et comprend :

(i) une période de préqualification de 3 semaines avec un temps de présence en entreprise,

(ii) une certification de qualification opérationnelle avec des exercices en plateaux techniques.

→ La première étape permet aux personnes formées de découvrir les métiers de l'usinage, d'évoluer dans l'environnement des industriels et ainsi décider s'ils souhaitent continuer la formation.

→ Aujourd'hui, 50% des personnes ayant entamé le parcours ont reçu une proposition d'emploi et cette formation sera revue tous les deux ans afin de l'adapter aux besoins réels des industriels.

GOVERNANCE

→ Pôle Emploi, Mission Locale, Région Centre-Val de Loire, Communauté de communes Sauldre et Sologne, le GEAR

CHIFFRES CLÉS

→ 15 personnes en préqualification, 10 personnes ont entamé la certification de qualification opérationnelles, 8 ont reçu une proposition d'emploi.

→ 6 industriels investis dans le parcours (exemple : Mécanique du Cher, outilleur mouliste)

CONTACT

Sylvain Gageat
02 48 73 85 22



DR

“ Ce parcours de formation est totalement adapté aux besoins de nos PME/ETI et aux filières présentes sur le territoire. L'implication de plusieurs industriels nous permet de former des demandeurs d'emploi sur des plateaux techniques malgré un contexte de rareté de l'outil. ”

Sylvain Gageat
Chef de projet Territoires
d'industrie Berry Sologne

CLÉS DE RÉUSSITE

→ La mobilisation des acteurs industriels afin de prévoir le plus précisément les besoins de recrutement.

→ La disponibilité des plateaux techniques pour la certification de qualification opérationnelle.

→ L'adaptation du parcours aux filières présentes sur le territoire.

Axe thématique n°3

Comment renforcer une industrie éco-responsable et durable ?



Redynamisation du bassin industriel de Lacq à travers des projets d'énergie propre et d'économie circulaire

Lacq-Pau-Tarbes | Nouvelle-Aquitaine - Occitanie



DR

“ Notre projet est un exemple concret de transition énergétique. Nous avons réussi à reconvertir des friches de l'industrie chimique en unités de production d'énergies propres ”

Patrice Bernos
Directeur du GIP Chemparc

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Afin de revitaliser **le bassin industriel du Lacq** dédié historiquement à l'activité chimique suite au **départ de certains industriels majeurs** comme Yara en 2018 et Celanese en 2009, les acteurs du territoire ont misé sur les énergies propres et l'économie circulaire pour reconvertir le site.

Plusieurs projets d'investissement sont développés en partenariat avec des industriels de renom (Air Liquide, Suez, Total, FONROCHE, etc.) sur les anciennes friches industrielles.

→ Parmi les projets que le site va accueillir : une **unité de méthanisation de 102 000 Mwh portée par le groupe FONROCHE** et qui pourrait répondre à **60% des besoins en gaz des habitants** des communes de Lacq-Orthez. Les déchets agricoles transformés proviendront des activités agroalimentaires du secteur et permettront de **produire une énergie verte et locale**.

→ **TOTAL Quadran** a engagé depuis fin 2019 l'installation de **4 centrales solaires au sol** qui vont couvrir **70 ha** sur ces friches industrielles et produire près de **60 MWh** représentant la consommation électriques de **30 000 foyers**.

→ Le Groupe **SUEZ** porte une étude de faisabilité pour le projet « **Pavillon Vert** », qui produira de **l'électricité et de la vapeur verte par combustion de CSR** (Combustible Solide de récupération), à horizon 2024.

→ Le Groupe **LIDL** vient de prendre la décision d'implanter une Direction régionale et un centre logistique, **70 000 m² sur 25 ha, avec la création de 300 emplois et 70 millions d'euros d'investissement**.

GOVERNANCE

→ **Acteurs publics impliqués** : la Communauté de communes Lacq Orthez et le GIP Chemparc

→ **Partenaires industriels** : Suez, Total, FONROCHE, Air Liquide, etc.

CHIFFRES CLÉS

→ Emprise foncière à valoriser : **+ 200 Ha**

→ Investissements industriels de 2017 à 2022 : **180 millions d'euros**

→ **+ 100** emplois directs créés

CLÉS DE RÉUSSITE

→ **Partenariat efficace entre l'Etat** (GIP Chemparc) et les collectivités pour attirer des investissements industriels

→ **Soutien financier public important**

CONTACT

Patrice Bernos
patrice.bernos@chemparc.com



Implantation au Havre de l'usine Siemens Gamesa dédiée à la fabrication d'éoliennes offshore

Axe Seine | Normandie



« Ce projet constitue une bonne nouvelle pour le territoire qui se trouve renforcé comme principale place d'implantation de la nouvelle filière industrielle française de l'éolien offshore. Le développement des énergies marines renouvelables est un enjeu mondial dans lequel Le Havre est pleinement impliqué »

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Afin d'atteindre ses objectifs de croissance sur le marché de l'éolien offshore et **d'accompagner la montée en puissance de ce type de projets en France** (Courseulles-sur-Mer et Fécamp notamment) et à l'international, **Siemens Gamesa**, leader européen de l'offshore, **a choisi le port du Havre** pour y implanter son usine de fabrication d'éoliennes.

→ **147 millions d'euros** seront investis pour financer les aménagements portuaires préalables requis.

→ Cette **unité industrielle est unique au monde** dans la mesure où elle permet de produire sur un même site des pales et des nacelles d'éoliennes en mer.

→ Ce projet devrait contribuer à **l'émergence de cette nouvelle filière énergétique** sur le territoire et au **renforcement du tissu économique local**. L'entreprise a rencontré une cinquantaine d'**entreprises locales afin de nouer de nouveaux partenariats commerciaux**. Des réunions ont également eu lieu avec les **acteurs de l'insertion** pour anticiper l'installation de ce projet.

GOVERNANCE

→ Projet porté par **Siemens Gamesa**

→ Partenaires financiers pour les travaux d'aménagement : **Port du Havre** (46,5%), **l'Etat** (32,8%), la **Région Normandie** (10,9%), la **Communauté urbaine du Havre** (8,4%), la **ville du Havre** et la **CCI Seine Estuaire** (1,4%)

Edouard Philippe
Président Le Havre Seine
Métropole

CHIFFRES CLÉS

→ **146,7 millions d'euros HT** de travaux d'aménagement

→ Usine implantée sur un site de **36 Hectares**

→ Création à terme de **750 emplois**

→ Ouverture opérationnelle du site **fin 2021 / début 2022**

CLÉS DE RÉUSSITE

→ Forte **volonté politique** de concrétiser le projet

→ Implication du **Port du Havre et soutien financier** important de l'Etat et des collectivités pour la modernisation des infrastructures portuaires

→ Partenariat avec le **tissu économique local** ainsi que les **acteurs de l'insertion et de la formation**

CONTACT

Samuel Grasset
02 76 40 23 28

DR

Axe thématique n°4

Comment accompagner et accélérer la transition vers l'industrie du futur ?



Développement du Technocentre Henri-Fabre

Aix-Marseille-Provence – Aix-Rousset-Gardanne –
Istres-Fos-Marignane-Etang de Berre | Provence-Alpes-Côte-d'Azur

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Afin de développer une filière industrielle d'excellence en région Sud, la TEAM Henri-Fabre propose un **ensemble de services à destination des entreprises du secteur industriel** (grands groupes, ETI, PME, startups, etc.) pour les accompagner dans leur **transformation** à l'industrie du futur.

→ Le Technocentre propose une offre industrielle multi-filières **et permet aux entreprises, en particulier aux PME, de renforcer leur capacité d'innovation et d'accéder à des moyens technologiques mutualisés pour accroître leur compétitivité**. La TEAM Henri-Fabre déploie également des actions de **formation et de sensibilisation** sur les nouvelles technologies.

→ Fort de son succès, le Technocentre va **se déployer à partir de 2021 sur un deuxième bâtiment voisin et plus grand** d'une surface plancher de 11 000 m² dont 6 000 m² seront consacrés à l'accueil de nouveaux équipements et plates-formes technologiques.



DR

“ Le Technocentre Henri-Fabre offre un **écosystème unique qui permet aux entreprises régionales de toutes tailles de mutualiser leurs moyens et de générer des pistes supplémentaires de croissance** ”

Stéphane Magana
Directeur de la TEAM
Henri-Fabre

GOVERNANCE

→ **L'association TEAM Henri-Fabre** anime le Technocentre

→ Le projet est soutenu par la Métropole Aix Marseille, la région Sud et la Banque des Territoires, ainsi que par des Partenaires industriels

CHIFFRES CLÉS

→ **+15 M€** d'équipements mutualisés sur des technologies innovantes

→ Technocentre de **+ 3 000 m²** accueillant la plateforme

→ **~ 200** entreprises accompagnées par an

→ **~ 50** projets de développement par an

CLÉS DE RÉUSSITE

→ **Soutien fort** des collectivités et de l'Etat

→ **Adhésion des industriels locaux** au projet (EDF, Airbus, etc.)

→ **Positionnement multi-filières unique** du Technocentre

→ **Projet en cours d'accompagnement** par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre des Opérations d'Intérêt Régional

CONTACT

Stéphane Magana
accueil@team-henri-fabre.com



CaMéX-IA : la digitalisation et les usages de l'I.A appliqués à l'industrie et à la construction

Nord Lorraine | Grand Est

PRÉSENTATION DU PROJET

→ Afin de **renforcer la compétitivité et l'attractivité de la Région Grand Est**, le projet CaMéX-IA vise à rapprocher les acteurs économiques et ceux de la formation dans une double logique :

- Former les étudiants et les salariés aux nouveaux métiers de l'entreprise 4.0 à travers des cas d'usage concrets.
- Accompagner les entreprises dans leur dynamique de transformation digitale.

→ CaMéX-IA, regroupe à ce jour **35 partenaires spécialistes** relevant de la formation (lycées, IUT, UFR, Ecoles d'ingénieurs) et de la recherche (6 laboratoires de recherche), des grands groupes industriels du bâtiment et de la construction. Cet écosystème complet permet **d'opérer et d'incarner des parcours d'excellence** mêlant formation par projets, recherche, international et parcours en entreprise, le tout orienté 4.0.

→ Le projet est structuré autour de **3 axes complémentaires** :

- Développer des **parcours de formations hybrides** autour du numérique,
- Moderniser les **infrastructures de formation et de recherche** sur le territoire et
- Mettre en valeur les métiers 4.0 des entreprises** relevant de l'industrie, du bâtiment et de la construction.

→ Le projet est porté par **l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)**

→ **Parmi les partenaires du projet** : PSA, Colas, CETIM, ArcelorMittal, Région, Dirrecte, Préfecture, CCI, etc.

CHIFFRES CLÉS

- Objectif de former **3 000** étudiants et apprenants sur 8 ans
- Montant total du projet : **32 M€** environ



DR

“ Le projet CaMéX-IA forme les talents du futur et accompagne notre Région et ses entreprises vers demain, sur une thématique essentielle qui est celle du numérique et de l'industrie 4.0 ”

Stéphane Fontaine
Directeur du Campus de Metz de
l'École Nationale Supérieure
d'Arts et Métiers

CLÉS DE RÉUSSITE

- Constitution d'un **consortium couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur** et ciblant les métiers phares liés à la **demande industrielle territoriale**
- **Travail important d'animation** et de coordination au niveau régional

Axe thématique n°5

Comment attirer tous les publics vers les métiers de l'industrie ?



Le Train de l'Industrie

Flandre-Saint-Omer | Hauts-de-France



DR

PRÉSENTATION DU PROJET

→ L'industrie du Pays de Saint-Omer souffre aujourd'hui d'un déficit d'image dû à la baisse du taux d'emplois industriels. Malgré des offres de formations et d'emplois sur le territoire, les entreprises industrielles et les établissements de formation font face à des difficultés de recrutement.

→ Pour sensibiliser tous les publics aux enjeux de cette industrie et ainsi susciter de nouvelles vocations, l'Agglomération souhaite utiliser les chemins de fer, servant autrefois au transport de marchandises pour les usines du territoire, afin d'organiser des visites d'usines en train.

→ Ces visites en train seront organisées la semaine à destination des collégiens du territoire, et le week-end pour le grand public. Des salariés des usines sont présents tout au long du trajet afin de présenter l'activité. Les visites sont adaptées selon le public : l'accent est mis sur les métiers et les formations du secteur pour les collégiens, tandis que le grand public découvrira davantage les produits finis de ces usines, permettant par la même occasion de rapprocher le producteur du consommateur. Le territoire est également labellisé Pays d'Art et d'Histoire, ce qui permet d'ajouter un regard historique aux visites.

GOVERNANCE

→ La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer subventionne l'action, soit un coût de 800€ pour 2 trajets.

→ Partenaires : Les entreprises concernées, Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer

« Cette action peut se mettre en place relativement rapidement, s'appuyant sur l'existant du territoire : les chemins de fer. Selon les territoires, cette initiative peut se répliquer aisément avec originalité comme en utilisant le transport fluvial ou encore cyclotourisme. »

Caroline Barbier
Cheffe de projet, Agglomération
du Pays de Saint-Omer

CHIFFRES CLÉS

→ La durée d'une visite est de 2h30 sur un trajet d'un peu plus de 25km

→ 4 usines concernées : une verrerie - Arc France, deux papeteries - RDM et Wizpaper, une cimenterie Eqiom

→ Capacité des trains : 100 personnes en 2020

CLÉS DE RÉUSSITE

→ La grande capacité des trains permettant de toucher un public nombreux

→ Les potentiels renouvellements de l'action comme lors de la Fête de la Science ou de la Semaine de l'Industrie

→ L'implication des industriels concernés dès le début de l'initiative

CONTACT

Caroline Barbier
caroline.barbier@ca-pso.fr



La fondation AMIPI – Bernard VENDRE, reconnue d'utilité publique, œuvre pour une industrie apprenante et inclusive qui valorise la dynamique recrutement-apprentissage-insertion

Choletais-Mauges | Pays de la Loire

PRÉSENTATION DU PROJET

- Depuis 55 ans, la Fondation AMIPI - Bernard VENDRE permet à des personnes en situation de handicap cognitif de progresser par le travail manuel et de trouver leur place en entreprise.
- 6 Upai®, Usines de production, d'apprentissage et d'insertion, en Régions Pays de Loire et Centre Val de Loire, emploient aujourd'hui 900 personnes dont 750 opérateurs en situation de handicap, dans une activité de câblage électrique, destinée principalement à l'industrie automobile.
- A Cholet, le plus ancien site de la Fondation AMIPI - Bernard VENDRE, un fonctionnement unique permet aux personnes handicapées de dépasser leur déficience et développer des compétences leur permettant de faciliter leurs parcours d'intégration dans une entreprise.
- Un livre de référence « Le travail qui guérit l'individu, l'entreprise, la société » rédigé par le Pr Oughourlian, neuropsychiatre, après son immersion dans les usines AMIPI.

GOVERNANCE

- Fondée en 1965, AMIPI devient Fondation reconnue d'utilité publique en 2005
- Les Usines de Production, d'Apprentissage et d'Insertion ont le statut d'entreprises adaptées



DR

“ Nos usines sont apprenantes et inclusives. Elles permettent de développer simultanément par la même activité de bons produits (8 millions de faisceaux – 33 millions de chiffre d'affaires) et les cerveaux des personnes, grâce à des méthodes scientifiques très innovantes. ”

Jean-Marc Richard
Président de la Fondation AMIPI

CHIFFRES CLÉS

- 900 salariés (+350 depuis 2015) sur les 6 usines de la fondation dont 100 personnes à Cholet qui produisent 2 millions de câbles par an
- 124 insertions et 32 Millions de non dépenses publiques depuis 2009
- A Cholet : 67 embauches et 27 insertions dans d'autres entreprises du Choletais depuis 2015

CLÉS DE RÉUSSITE

- Un parcours d'apprentissage adapté à chaque collaborateur en vue de son insertion en entreprise
- Politique RSE des clients partenaires (PSA et Renault notamment)
- Soutien du ministère du Travail, DGEFP, Direccte et de l'Agefiph

CONTACT

Solenne Fleytoux
Responsable Communication – RSE – Mécénat

Les 5 mesures clés du **Pack Rebond**

66

nouveaux sites industriels
« clés en main » pour
raccourcir les délais
d'implantation et attirer de
nouveaux investissements.

Des sites pilotes

pour accélérer les
transitions industrielle
et écologique.

De nouvelles formations industrielles

dans les villes moyennes :
un nouvel appel à
manifestation d'intérêt (AMI)
du Conservatoire national
des arts et métiers (Cnam).

Une aide

en ingénierie de
relocalisation industrielle.

1 000

volontaires territoriaux
en entreprise dans les
territoires d'industrie :
une aide de 4 000 € par
entreprise et de 1 200 €
par jeune.



Juillet 2020

Dossier de presse

Pack Rebond